cerfa

N° 13927*01

ATTESTATION D'APTITUDE

Propriétaires ou détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégorie (Article L. 211-13-1 du code rural)

Délivrée en application de la loi n°2008-582 du 20 Juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

La présente attestation est délivrée à :

NOM de naissance : CHAUVE

NOM d'époux(se) :

Prénom(s) : Odile

Né(e) le : 2 (Jour) | 10 (Mois) | 1970 (Année) à : NETZ (Commune de naissance) | 57 (Département) | F (Pays)

Elle est délivrée après suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents visée à l'article R.211-5-3 du code rural et organisée par la personne suivante, habilitée à dispenser cette formation.

Qualité du formateur

NOM de naissance : REITH.

Prénom(s) : Alain

Adresse :

2 (Numéro de la voie) | (Extension) | RUE (Type de voie) | DU HAUT-BERT (Nom de la voie)

52130 (Code postal) LOUVEMONT (Localité / Commune)

Habilité en Préfecture de CHAUMONT, le 13/07/2016

Fait à LOUVEMONT, le 2/5/2017

Signature et cachet du formateur :

CLUB CANIN LOUVEMONTAIS
2, Rue du Haut Bert
52130 LOUVEMONT
Tél. 03 25 55 66 63
N° CUN : HA 1862